

Vous trouverez ci-dessous des informations utiles concernant la campagne EIFFEL.
Tout d'abord, nous vous remercions de lire attentivement le **Vade-mecum**.

Les quatre domaines d'études concernés par les bourses Eiffel sont :

- le droit
- l'économie et la gestion
- les sciences de l'ingénieur pour le niveau Master, les sciences au sens large pour le niveau Doctorat (sciences pour l'ingénieur, sciences exactes : mathématiques, physique, chimie et sciences de la vie, nano et biotechnologies, sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement, sciences et technologies de l'information et de la communication)
- les sciences politiques

La bourse d'excellence EIFFEL est uniquement réservée aux étudiants étrangers sans restriction sur le pays d'origine.

Les établissements d'enseignement supérieur français procèdent à la présélection des candidatures et en effectueront le dépôt en ligne, sur notre site.

1^{ère} étape :

- Contacter le service des Relations internationales de l'établissement français en visitant leur site web, par courriel ou par téléphone, pour connaître la date limite de dépôt auprès de leur service
- Prendre attache auprès de l'espace Campus France dans votre pays d'origine
- Contacter l'Ambassade de France (Service de Coopération et d'Action Culturelle) de votre pays d'origine qui pourra vous orienter soit

C'est à vous de choisir l'école ou l'université en lien avec votre projet d'études en France.

Attention, il n'existe pas de liste, tous les établissements d'enseignement supérieur français peuvent déposer.

2^{ème} étape :

- L'établissement accepte et soutient votre dossier de candidature à la bourse EIFFEL
- Le formulaire vous sera transmis par l'établissement, vous le complétez en lien avec le service des Relations internationales
- Celui-ci effectuera le dépôt en ligne de votre candidature, sur le site dédié de Campus France

Les candidatures envoyées directement par les étudiants ou transmises par des établissements étrangers seront déclarées inéligibles.

Vous pourriez peut-être trouver d'autres sources de financement sur :

<http://www.campusfrance.org/fr/page/campusbourses-lannuaire-des-programmes-de-bourse>

Ou sur <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france-22365/etudier-en-france-12794/financer-le-projet-bourses/>